

À retourner signé, accompagné de la fiche d'adhésion pour tous et de l'autorisation parentale avec autorisation de transfert médical pour les mineurs seulement.



## Règlement intérieur HBCCS / Saison 2023-2024 /

## Chaque adhérent souhaitant pratiquer le handball au sein de l'association devra :

- Fournir les papiers et documents nécessaires à la licence sportive,
- S'acquitter de la cotisation financière,
- > Joindre un chèque de caution pour le prêt du maillot (50 euros, chèque encaissé en fin de saison si maillot non restitué),
- ➤ Joindre un chèque de caution pour la contribution au club (50 euros, uniquement pour les -15, -18 et séniors),
- En cas de mutation : un chèque de 145 euros est demandé pour les frais de mutation. Celui-ci sera encaissé en fin de saison (juin 2024) et payera la cotisation de la saison suivante.
- > S'engager au bon fonctionnement du club en apportant les contributions qui lui seront demandées,
- Respecter le code du sportif affiché à la salle omnisports.

## **Autorisations parentales : pour TOUS LES MINEURS.**

- ⇒ Autorisation parentale pour le transport en voiture de l'enfant :
- ⇒ En signant ce règlement, j'autorise mon enfant à être passager dans les véhicules utilisés pour les matchs, en déplacement, et pour les transports d'urgence. (En cas de désaccord, rayer les lignes concernées et merci de vous rapprocher du Club pour le signaler.)

## Contributions demandées et autorisation : pour TOUS.

Chaque famille s'engage à faire le transport des joueurs de l'équipe aux matchs se jouant à l'extérieur au moins 3 fois dans la saison (inscription auprès de l'entraîneur).

- ⇒ Contributions demandées entre septembre et juin : UNIQUEMENT POUR LES -15/-18/Séniors. Arbitrage matchs et/ou table de marque sur au moins 4 matchs ou aide au déroulement des animations. Le chèque de caution est encaissé en fin de saison si le licencié n'a pas effectué ses astreintes ou s'il a fait l'objet d'une amende sportive.
  - ⇒ En cas de difficultés à pouvoir respecter les contributions demandées pour le bon fonctionnement du Club pour diverses raisons (travail, problème de véhicule etc...). N'hésitez pas à vous rapprocher de celui-ci pour trouver ensemble une solution alternative.
  - ⇒ Autorisation droit à l'image ou autorisation parentale pour le droit à l'image de l'enfant :
  - ⇒ En signant ce règlement, j'autorise l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant pour la promotion du handball et du club. (En cas de désaccord, rayer les lignes concernées et merci de vous rapprocher du Club pour le signaler.)

Je soussigné(e)intérieur pour la saison 2023/2024. De plus, j'ai bien pris connais et je m'engage à le respecter.		•	•
Fait à, le, le	 		

Signature de l'adhérent :

Signature des parents ou tuteur pour le mineur :